

CLDR Héron

Compte rendu de la réunion de CLDR

du 12 mars 2025

Communication Bois de Ferrières et Rapport annuel

Membres de la CLDR présents : 14 personnes : Valérie BLERET, Patrick de CHANGY, Carine CLERISSE, Anne DESMET, Marie DELANGEN, Dominique DELCOURT, Murielle DELCOURT, Hélène FERON, Eric HAUTPHENNE, Guy GONNE, Anne-Cécile GOS, Joris HEIRBAUT, Bénédicte MARLIER, Annick NOTTE.

Excusés : 5 personnes : Nathalie EMOND, Françoise COLLARD, Valérie FRIPPIAT, Mathieu LAMBERT, Huguette SCHEPERS, Vincent VAN GEEL

Pour la Commune : Isabelle EBROIN – agent-relais de l’Opération

Pour le Parc Naturel Burdinale Mehaigne (PNBM) : Lise-Marie PIGNEUR

Pour la FRW : Marc VAN DEN BROECK, agent de développement

La présentation utilisée en réunion peut être consultée à l’adresse suivante :
<https://bit.ly/250312HéronPPTCLDR>

Ordre du Jour :

- Aménagement du bois de Ferrières – Proposition de communication par le PNBM
- Rapport annuel : présentation et approbation

1. Rappel du contexte et objectifs du projet

Marc VAN DEN BROECK accueille les participants et informe que suite aux élections communales, la recomposition du ¼ communal a été approuvée par le conseil. Patrick de Changy rejoint à nouveau la CLDR qu’il avait accompagnée à ses débuts. Valérie Frippiat et Françoise Collard sont toujours bien présentes, mais en tant que mandataires, tandis que Valérie Bleret a souhaité poursuivre son investissement en tant que citoyenne.

Suite à l’appel à candidatures, deux nouveaux membres ont rejoint la CLDR, Annick Notte et Huguette Schepers.

Il explique à nouveau le travail qui a été mené par les membres du GT concernant les aspects de communication pour la mise en valeur du bois de Ferrières. Il cède la parole à Lise-Marie Pigneur, chargée de mission au PNBM qui a analysé et synthétisé ces demandes explique en séances ses propositions.

2. Aménagement du bois de Ferrières – Proposition de communication

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Lise-Marie explique que la volonté a été d'offrir une communication qui soit à la fois informative, pédagogique et didactique, mais également « fun » à travers le kit du petit explorateur qu'elle détaillera ultérieurement.

La proposition de ce soir se focalisera sur le contenu. Un graphiste se chargera de la mise en page et des illustrations. Les textes proposés pourront donc évoluer en fonction de l'espace disponible.

Pour rappel, les supports seront les deux panneaux d'accueil, et une dizaine de modules « souches » métalliques sur lesquelles sont fixées un panneau circulaire de 30 ou 40cm de diamètre. L'information sera à chaque fois complétée par un QR code qui permettra d'accéder à des pages dédiées sur le site internet du Moulin de Ferrières, pages qui approfondiront la thématique abordée sur le support physique.

Ces QR codes seront également disposés sur les modules « feuilles ». Il sera nécessaire d'y souder une petite plaque métallique pour y fixer les QR codes (à demander au sous-traitant).

Pour les propositions concrètes, on se reportera à la présentation, seules les remarques pertinentes seront reprises dans ce compte-rendu.

Lise-Marie propose qu'une illustration de blaireau accompagne le visiteur tout au long de son parcours. A titre d'exemple, les mascottes utilisées dans les autres aménagements réalisés par le PNBM sur le territoire portent le nom latin de l'espèce, ou le nom du lieu : Tyto la chouette, ou Burdi le Syrphe. Le nom latin du blaireau étant Meles, on pourrait choisir Mélo le blaireau.

- Les participants proposent de consulter soit la population, soit les élèves des écoles. La Commune et la FRW réfléchiront à la mise en place rapide de cette consultation.

Les travaux d'aménagement du bois débuteront en avril pour une durée de 80 jours ouvrables. Compte tenu des délais de mise en page, correction, impression etc., le contenu de la communication, dont le nom de la mascotte devrait être arrêté et finalisé pour la fin juin.

- Panneaux d'entrée du site :
 - o Anne De Smet sollicitera le groupe de travail « Couthuin terre et fer » pour valider et si possible enrichir le texte concernant le passé minier du site de Ferrières (idem pour le panneau spécifique sur l'histoire minière).
 - o Le graphiste décidera si les messages de la charte du promeneur seront sous forme de texte ou de pictogramme.
- Chronoxyle :
 - o Proposition de rajouter le schéma d'une pyramide trophique
- Anémone sylvie :
 - o Proposition de rajouter la durée de vie de la fleur
- Panneau oiseaux :
 - o On avait parlé d'étendre l'idée de montrer l'évolution de la thématique au cours des saisons, est-ce oublié ?
 - Un exemplaire de panneau à taille réelle circule parmi les participants. L'espace disponible est assez restreint et ne permet pas toujours de

répondre à ce souhait. Par contre les pages internet pourraient facilement être déclinées par saisons, lorsque c'est pertinent.

- Les mammifères et leurs traces
 - o Les empreintes d'animaux devraient être à taille réelle, ou du moins à l'échelle.
- Lisière étagée
 - o Expliquer si possible les avantages d'une lisière étagée et pourquoi il est intéressant de recréer ce type de milieu
- Kit d'explorateur
 - o Le kit sera disponible au centre d'accueil, contre remise d'une pièce d'identité
 - o On estime actuellement qu'une dizaine d'exemplaires devraient être suffisants, soit un budget de 250 à 500 max. Ce budget n'a pas été prévu au Développement Rural et pourrait être pris en charge par les compagnons du moulin, ou la Commune. Le parc n'a a priori pas non plus de budget pour financer cet investissement.
 - o La cible étant les 6-12 ans, il pourrait être pertinent de tester le kit avec les écoles. Un circuit de 2 heures devrait être prévu, et il faudrait sans doute prévoir un kit pour chaque participant.

Remarques générales

- Veiller à ce que le contenu soit accessible à tous, et au minimum réaliser un lexique ou des schémas permettant de comprendre les mots et notions inhabituels pour un public non naturaliste.
- Anne de Smet informe de la présence d'un sport de Moscatelline, espèce assez rare pour être mise en avant. Avant de suivre cette suggestion, il sera nécessaire de s'assurer que cette espèce est présente en quantité suffisante et de manière permanente sur le site. (NDLR : il est toujours possible de prévoir un QR code, même temporaire, à côté du spot)
- Anne ajoute par ailleurs que le hêtre qui s'est fendu en deux, ainsi que d'autres arbres abîmés présentent un risque pour la sécurité des promeneurs et qu'il serait sans doute utile de placer des panneaux de mise en garde, voire d'interdire temporairement la circulation.
 - o Les arbres ont été identifiés par le DNF et seront abattus / entretenus sous sa responsabilité.
 - o Edit : des panneaux d'avertissement ont été placés dans le bois.

Les membres de la CLDR expriment unanimement leur satisfaction sur le travail réalisé par Lise-Marie et lui donnent leur accord pour le finaliser.

3. Le Rapport annuel

Comme chaque année, la CLDR est invitée à faire le bilan de l'avancement des projets de son PCDR, à exprimer sa satisfaction par rapport à la dynamique, et proposer les demandes de convention à introduire dans les années suivantes.

Marc VAN DEN BROECK présente le bilan des réunions de l'année 2024 et la composition de la CLDR. Celle-ci est composée de 24 personnes, 6 mandataires et 18 citoyens. 2024 étant une année d'élections communales, les réunions ont été de type plénier et aucun GT n'a été organisé.

Interrogés sur leurs souhaits et recommandations, les membres n'émettent pas de remarque sur le mode de travail de la CLDR.

Situation générale de l'opération

2 PROJETS TERMINES

- 1.5 Piste cyclo-piétonne Rue Pravée (350K€ subsides DR)
- 2.2 Salle polyvalente au Moulin de Ferrières (Subsides CGT 80%)
 - *Il reste quelques points à régler avec le prestataire avant de pouvoir inaugurer les lieux.*

3 PROJETS EN DEVELOPPEMENT RURAL

- 1.7 Bois de Ferrières (220K subsides – travaux prévus)
- 1.4 Place Fayat (400K subsides – Projet définitif)
- 2.1 Ecoles Surlemmez (400K subsides – Avant-projet – recherches de financement complémentaires)
 - *Dans la situation actuelle, il est peu probable que la Commune arrive à trouver d'autres sources de financement. Les travaux sont estimés à environ un million d'Euro. La Commune financera sur fonds propres la partie non subsidiée.*

3 PROJETS MENES PAR LA COMMUNE

- 2.4 Salle Plein Vent (AP subsides 806 K€)
- 2.6 Espace Jeunes (Plaine de jeu Héromnisports – Cœur de village au Plein Vent)
 - *Le projet est prévu en trois phases*
 - o *La phase 1, financée par l'AP cœur de village a permis d'aménager les terrains et créer un parcours VITA*
 - o *La phase 2 concerne la réalisation d'un Pumptrack, déjà présenté en CLDR et pourrait être financée par Infrasports*
 - o *La phase 3 concerne la construction d'une salle polyvalente et d'une cafétéria (l'ancien café est aujourd'hui occupé par la MJ). Ce projet pourrait faire l'objet d'un addendum en DR.*
- 3.4 Eglise St-Hubert à Lavoir (AWAP – Subsides 100 K€)
 - *Le projet en arrive à sa phase finale. Un accord a été trouvé avec la fabrique d'église pour que les lieux soient accessibles aux visiteurs, grâce à l'installation d'un sas vitré permettant d'admirer l'intérieur tout en sécurisant les lieux.*

4 PROJETS EN REFLEXION

- 2.3 Aménagement du cœur historique de Waret-l'Evêque
 - *Le bourgmestre rappelle la volonté du Collège de pouvoir mener ce projet à bien. Les relations avec le propriétaire des parcelles prévues dans le périmètre ne sont pas faciles. En dernier recours, il est toujours possible d'exproprier pour cause d'utilité publique, mais tant que possible, le Collège privilégiera la recherche d'une solution amiable*
- 1.2 Espace public rue de la Gare (lié avec le projet TUBBE)
 - *La volonté de soutenir le projet TUBBE reste d'actualité. La CLDR sera informée des avancées du dossier*
- 2.6 Faisabilité chemin doux Chée de Wavre
- 1.1 Maison rurale à Waret-l'Evêque
 - *Une réflexion est en cours pour une optimisation de l'occupation des terrains communaux (y compris le terrain récemment acquis), toujours dans l'idée de libérer des locaux dans les bâtiments existants pour les activités associatives.*
 - *Un participant indique que les modules de jeux sont en mauvais état et manquent d'entretien*

- *La Commune remplacera si nécessaire ceux qui se trouvent sur terrain communal, ceux dans la cour étant du ressort de l'école.*

9 PROJETS EN ATTENTE

- 2.5 Chée de Wavre – tronçon Waret / Héron
- 3.1 Développement Li noû Corti
- 3.2 Atelier rural / bâtiment relais – rue chavée (via SPI ?)
- 3.3 Plaine de jeu au moulin de Ferrières (Financement par les compagnons du Moulin ?)
- 3.5 Création de logements tremplins
- 3.6 Centrale de repassage
- 3.7 Espace test maraîcher
- 2.5 Chée de Wavre – tronçon Héron / Lavoir
- 3.9 Rue de la Gare – sept logements locatifs

1 PROJET ABANDONNE

1.3 Quartier du part'âge : création de huit logements locatifs et espaces communs pour personnes âgées autonomes

Un participant se rappelle d'un projet de liaison entre le Plein Vente et le Héromnisport et souhaiterait être informé du sort qui lui a été réservé car cette liaison sécurisée est importante pour les jeunes

- *Un projet avait effectivement été rentré dans le cadre de la politique PIMACY, visant à aménager les rues Jottée et du Vieux Moulin, entre Marsinne et Héron mais n'a pas été retenu*

PROGRAMMATION DES NOUVELLES DEMANDES DE CONVENTION

Aucune nouvelle demande de convention n'ayant été introduite en 2024, les membres de la CLDR acceptent de reporter la proposition formulée l'année passée, en attente des décisions du Gouvernement sur ses priorités et modalités de financement des projets.

Les demandes porteront sur les projets suivants :

- 2.3 Aménagement du cœur historique de Waret-l'Evêque - 2025
- 1.2 Quartier du Part'âge : aménagement d'un espace public convivial et équipement du terrain – 2026
- 1.6 Etude de faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation - 2027

Le rapport annuel est **approuvé à l'unanimité par la CLDR** et sera soumis au Collège et au Conseil communal.

La séance est levée vers 22h00.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Marc VAN DEN BROECK

*Pour toute remarque concernant ce compte rendu,
vous pouvez contacter Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie)
au n° 019/58.93.27 ou par courriel m.vandenbroeck@frw.be
ou Isabelle Ebrouin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou isabelle.ebrouin@heron.be*
